

Zeitschrift: Vermessung, Photogrammetrie, Kulturtechnik : VPK = Mensuration, photogrammétrie, génie rural

Herausgeber: Schweizerischer Verein für Vermessung und Kulturtechnik (SVVK) = Société suisse des mensurations et améliorations foncières (SSMAF)

Band: 87 (1989)

Heft: 12

Register: Verzeichnis der Rubriken

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 15.05.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

Verzeichnis der Rubriken

Forum RAV / Tribune REMO

Information

Veranstaltungen, Mitteilungen, Berichte / Manifestations, Communications, Rapports

Technik / Technique

Instrumentenkunde, Optoelektronik, Informatik /
Connaissance des instruments, Optoélectronique, Informatique

News

Recht / Droit

Literatur / Bibliographie

Zeitschriften, Fachliteratur / Revues, Publications

Leserbriefe / Courier des lecteurs

Persönliches / Personalie

Ausbildung, Weiterbildung / Education, Formation continue

Vereine, Behörden / Associations, Autorités

SVVK / SSMAF

Schweizerischer Verein für Vermessung und Kulturtechnik
Société suisse des mensurations et améliorations foncières

VSVT / ASTG / ASTC

Verband Schweizerischer Vermessungszeichner / Association suisse des
techniciens-géomètres / Associazione svizzera dei tecnici-catastali

SIA-FKV / SIA-GRG

Fachgruppe der Kultur- und Vermessungsingenieure / Groupe spécialisé
des ingénieurs du génie rural et des ingénieurs géomètres

STV-FVK / UTS-MGR

Fachgruppe für Vermessung und Kulturtechnik / Groupement professionnel
en mensuration et génie rural

SGPBF / SSPIT

Schweizerische Gesellschaft für Photogrammetrie, Bildanalyse und
Fernerkundung / Société suisse de photogrammétrie, d'analyse d'image et
de télédétection

BGS / SSP

Bodenkundliche Gesellschaft der Schweiz / Société Suisse de Pédologie

SGK / CGS

Schweizerische Geodätische Kommission / Commission géodésique suisse

V + D / D + M

Eidgenössische Vermessungsdirektion / Direction fédérale des mensura-
tions cadastrales

L + T / S + T

Bundesamt für Landestopographie / Office fédéral de topographie

KKVA / CSCC

Konferenz der Kantonalen Vermessungsämter / Conférence des services
cantonaux du cadastre

KAFM / CSCAF

Konferenz der Amtsstellen für das Meliorationswesen
Conférence des services chargés des améliorations foncières

Zeitschriftenkommission / Commission de la revue

Lehrlinge / Apprentis

Internationale Organisationen / Organisations internationales

Firmenberichte / Nouvelles des firmes

Letzte Letzte Letzte Letzte

Génie Rural à l'EPFL: «New Look»

Le Département de génie rural et géomètre de l'EPFL a mis en vigueur un nouveau plan d'études lors de la rentrée académique 88/89. Celui-ci est articulé autour d'une formation en génie rural et offre à l'étudiant, dès sa 3e année, deux orientations complémentaires à choix, l'une en «environnement», l'autre en «mensuration» (voir MPG 8/88). Afin de mieux faire correspondre la dénomination de ce département à ses activités et à ses structures, les modifications suivantes ont été apportées et approuvées par toutes les instances officielles. Dès le 1er octobre 1989, notre département s'appelle «**Département de génie rural**» (DGR). Il dispense un enseignement à une section d'étudiants en «**Génie rural, environnement et mensuration**» (GREM). Cette dernière énumération met bien en évidence les trois domaines de formation offerts (modification de l'Ordonnance sur les Ecoles polytechniques fédérales décidée par le Conseil fédéral le 25 septembre 1989).

Dès janvier 1992, les étudiants ayant achevé avec succès leurs études au DGR, recevront le titre d'«**Ingénieur du génie rural**» et leur diplôme portera l'une des deux mentions «**Environnement**» ou «**Mensuration**», selon la spécialisation choisie. Il est à remarquer que seuls les ingénieurs titulaires du diplôme avec mention «Mensuration» auront la formation théorique leur donnant un accès direct à l'examen du brevet fédéral d'ingénieur géomètre.

Enfin et pour éviter toute confusion avec le nouveau nom du département, il a été nécessaire de modifier celui de l'Institut de génie rural, qui s'appelle désormais «**Institut d'aménagement des terres et des eaux**» (IATE). Cet institut, avec ceux des Mensurations (IM) et du Génie de l'environnement (IGE), forment le Département de génie rural de l'Ecole polytechnique fédérale de Lausanne.

A. Miserez